

La Fondation Caritas France

La “fondation des familles”

*“Changer le monde
et renforcer les
liens familiaux”*



Fondation J.F. & A. Pélissier du Rausas

Première fondation abritante en France dédiée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la Fondation Caritas France a été créée en 2009 par le Secours Catholique. Reconnue d'utilité publique, ce véritable conseiller en “Gestion de générosité” s'est donné comme objectif de lutter durablement contre les inégalités et les situations d'exclusion en France et dans le monde. La Fondation accompagne une centaine de fondations abritées sous son égide. Depuis sa création, la Fondation Caritas France et les fondations qu'elle abrite ont consacré plus de 50 millions d'euros au financement de projets, souvent innovants, qui répondent aux besoins essentiels des personnes les plus fragiles et à des initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire.

NOS VALEURS

La Fondation Caritas France mène ses missions avec bienveillance, enthousiasme et rigueur dans un esprit de confiance réciproque. Elle est à l'écoute de ses fondateurs et des porteurs de projets qu'elle soutient. Elle partage ses expertises avec eux, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs engagés contre la pauvreté. Elle se réfère à la vision de son fondateur, le Secours Catholique, et s'appuie sur des valeurs de solidarité et de justice. Elle prône le respect de la personne humaine, la responsabilité collective du bien commun, le partage des richesses et le principe de subsidiarité.

NOS MÉTIERS

1 DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER LES FONDATIONS ABRITÉES

Nous mettons à la disposition des fondateurs, notre expertise dans les domaines de la pauvreté et de l'exclusion. Ils bénéficient ainsi de l'expérience du réseau Caritas à l'international et du Secours Catholique en France.

2 SOUTENIR DES PROJETS

Nous privilégions les projets sociaux à forte valeur ajoutée. Au-delà des financements nous leur apportons aussi une caution morale et pour certains, notamment les “têtes de réseaux”, un soutien financier pluriannuel. Depuis sa création, la Fondation Caritas a financé, en propre, plus de 800 projets.

3 ENCOURAGER LA RECHERCHE

Nous soutenons en France et dans le monde des programmes de recherche et d'expérimentation sociale. Sous le parrainage de l'Institut de France, nous décernons chaque année à un jeune chercheur en sciences sociales le Prix de Recherche Caritas doté de 10000 euros.

POURQUOI créer votre fondation familiale sous l'égide de la Fondation Caritas France ?

Une fondation familiale a de nombreuses vertus : elle permet de transmettre des valeurs, resserrer les liens familiaux, développer la conscience sociale et les talents. Et surtout, elle est source de joie !



La famille Pasquier (Fondation NATAN) remet à une association agissant au Cambodge le produit de la course parrainée à vélo, la « Natan's Bike », qu'elle organise régulièrement.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

La dimension à taille humaine de la Fondation Caritas France vous permet d'être accompagné de façon individuelle et vraiment personnalisée. Les experts de la Fondation vous aident notamment à définir votre projet, vos champs d'action, puis à le structurer au niveau juridique et financier.

RENCONTRER ET PARTAGER

La Fondation Caritas France organise régulièrement des rencontres autour de personnes inspirantes ou entre les fondateurs abrités. Vous pouvez ainsi partager vos expériences avec vos pairs et échanger sur les projets que vous soutenez. C'est une source de socialisation et d'enrichissement indéniable.

AFFIRMER VOS VALEURS

Créer votre fondation sous l'égide de la Fondation Caritas France, c'est aussi affirmer vos valeurs spirituelles ou humanistes. La Fondation Caritas France, qui a été créée par le Secours Catholique, vient en aide à tous sans distinction tout en se référant aux principes de la pensée sociale de l'Église.

DÉFISCALISER

Votre fondation est abritée sous l'égide de la Fondation Caritas France. Vous-même et ceux qui souhaitent soutenir votre fondation bénéficient d'une déduction de 75 % sur l'IFI (dans la limite de 50 000 €) et/ou de 66 % sur l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Les dons des sociétés sont également déductibles à hauteur de 60 % dans la limite de cinq pour mille du CA.

Vos INTERLOCUTEURS



JEAN-MARIE DESTRÉE
Délégué général

Jean-Marie Destrée rejoint le Secours Catholique en 1988 pour y créer le département

Amérique Latine-Caraïbes. Il devient ensuite responsable du service Urgences puis responsable de la Formation et intègre à ce titre le comité de direction. Il contribuera ensuite à la création de la direction du développement des Ressources financières. Dans ce cadre, il contribue à la création de la Fondation Caritas France, dont il est Délégué Général depuis 2018.

jeanmarie.destree@fondationcaritasfrance.org



MARIE-HÉLÈNE CHÊNEBEAU

Aux côtés de Jean-Marie Destrée, Marie-Hélène Chênebeau a participé à la création de la Fondation Caritas France dans ses aspects opérationnels. Auparavant, elle a

occupé le poste d'assistante de direction au Secrétariat Général du Secours Catholique pendant trois ans.

mariehelene.chenebeau@fondationcaritasfrance.org



YOLANTA CZECH

Après avoir mené plusieurs projets culturels, Yolanta Czech rejoint l'équipe de l'action internationale du Secours Catholique en 2005 au moment où le Tsunami bouleverse le fonctionnement des ONG face

à l'élan de générosité. Elle travaille à la Fondation Caritas France depuis 2014.

yolanta.czech@fondationcaritasfrance.org

VALÉRIE DANIEL

Avant d'intégrer l'équipe de la Fondation en septembre 2018, Valérie Daniel a travaillé pendant 17 ans en entreprise. Elle était responsable de programmes spatiaux avant d'entamer dès 2012, un parcours dédié à la solidarité, au travers d'actions (bénévoles ou salariées) dans différentes associations.

valerie.daniel@fondationcaritasfrance.org



DELPHINE GALLET

Engagée depuis plus de 15 ans dans le secteur de l'intérêt général, Delphine Gallet intègre la Fondation Caritas France début 2020 pour partager sa riche expérience dans la communication événementielle et la recherche de fonds au profit d'acteurs de la culture, du médical et de la solidarité.

delphine.gallet@fondationcaritasfrance.org



LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

de la vie de votre fondation

En créant votre fondation sous l'égide de la Fondation Caritas France, vous rejoignez une fondation incarnée par des personnes de confiance qui vous accompagnent depuis la création jusqu'à l'animation, la gestion, voire la mesure d'impact de votre fondation.

1 ÉLABORATION DE VOTRE PROJET DE FONDATION

Vous pouvez abriter votre fondation sous l'égide de la Fondation Caritas France si votre projet entre dans le cadre de notre champ d'action qui est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde.

2 DÉTERMINATION DE LA DOTATION DE VOTRE FONDATION

Vous établissez les modalités de financement (fonds capitalisés dont les intérêts permettent de financer vos actions, flux annuel, dons IFI...). Une fondation de flux peut être créée à partir d'un minimum de 60 000 € apportés sur trois ans. Une fondation à capital consommable (capital consommé sur une durée déterminée) est possible à partir de 150 000 € de dotation. Sachez qu'une fondation pérenne qui s'alimente des revenus récurrents d'un capital s'établit pour une durée reconductible de 30 ans et se construit à partir d'un apport de 1 000 000 € environ.

3 RATIFICATION D'UN PROJET DE CONVENTION

Nous établissons ensemble un projet de convention (nom de la fondation, objet social, mode de financement, gouvernance...) qui est ensuite signée et ratifiée par notre conseil d'administration (4 conseils par an). Un compte bancaire est ensuite ouvert et votre fondation est immédiatement opérationnelle. Vous pouvez alors choisir et soutenir vos premiers projets.



4 CHOIX DES PROJETS SOUTENUS

Nous vous accompagnons dans l'identification de projets à soutenir. Nous disposons en effet d'une véritable expertise, en France comme à l'international. Vous pouvez choisir des projets personnels qui vous tiennent à cœur, tant qu'ils entrent dans notre champ d'action. Vous pouvez également soutenir les projets proposés par le Secours Catholique, ou un membre du réseau Caritas France.

5 GOUVERNANCE DE VOTRE FONDATION

Votre fondation abritée est dirigée par un comité de fondation qui rassemble, autour de vous, des personnes de votre choix. C'est ce comité qui décide des engagements financiers en fonction des fonds disponibles. La Fondation Caritas France est toujours représentée dans chaque comité et dispose en ultime recours d'un droit de veto pour garantir la conformité de votre fondation abritée avec son objet social.

6 GESTION DE VOTRE FONDATION

Votre chargé(e) de fondation prend en charge la gestion administrative, juridique et fiscale de votre fondation, ce qui vous permet de vous consacrer entièrement aux projets que vous soutenez. Les fonds disponibles sont, selon les montants, placés selon vos souhaits sur des supports sélectionnés par la Fondation Caritas France. Toute l'équipe de la Fondation a également à cœur de vous transmettre son expertise pour vous permettre de développer vos compétences dans le suivi et la mesure d'impact des projets.

Nos fondateurs ONT LA PAROLE



**Bénédicte Gueugnier,
FONDATION ALTER & CARE**

« La Fondation Caritas est une fondation incarnée et à taille humaine qui favorise la proximité et les échanges entre ses « abrités ». La communication est régulière et de qualité. Les valeurs chrétiennes de la Fondation Caritas ont été déterminantes dans notre choix, même si, bien sûr, ces dernières n'appartiennent pas qu'aux Chrétiens ! Il s'agit de la considération particulière pour les plus faibles, de la tolérance et du respect de l'autre dans sa différence, de la reconnaissance du droit à la dignité pour chacun, de la solidarité et du partage. La responsabilité vis-à-vis des plus démunis est sans doute la valeur clé que nous partageons, mon mari et moi, avec les autres fondateurs. »



**Emmanuelle Dethomas,
FONDATION SALA BAI**

« La Fondation Caritas a organisé un voyage d'étude au Cambodge auquel plusieurs fondateurs ont participé. Ce voyage nous a permis d'échanger avec des fondations familiales. Les fondateurs n'ont pas toujours conscience de la réalité du terrain et pouvoir participer à des voyages d'étude leur offre une formidable occasion de la découvrir. Les réunions thématiques proposées par la Fondation Caritas sont extrêmement intéressantes. Elles permettent d'aborder des aspects techniques ou des sujets plus généraux très variés. »

**Jean-François Rambicur,
FONDATION ARCEAL**



« Les salariés de la Fondation Caritas disposent d'une véritable expertise en matière de gestion de projets et d'une très bonne connaissance du domaine de la solidarité. Je n'engage jamais un nouveau financement sans leur demander leur avis. Ils fournissent des conseils avisés et des recommandations sur l'éligibilité des projets, notamment vis-à-vis de l'administration fiscale. Ils peuvent aussi nous alerter sur certains risques concernant la gestion d'une association ou la politique d'un territoire. »



**Isabelle Bouzoud
FONDATION BRAGEAC**

« Nous partageons avec la Fondation Caritas les valeurs de famille, de transmission, de générosité et d'éthique. Nos domaines d'intervention sont également similaires : la lutte contre la pauvreté par l'éducation et la formation dans le respect de la personne. Rejoindre la Fondation Caritas était donc pour nous un choix cohérent. D'autant que le berceau chrétien est une donnée importante qui fait naturellement partie de l'histoire de notre famille et qu'il me semble aujourd'hui important d'affirmer nos convictions. »